

PRIX « MÉMOIRES VIVANTES »

FORMULAIRE

Les prix « **MÉMOIRES VIVANTES** » se veulent une poursuite du projet « Pour ne pas en finir avec l'arrière-pays gaspésien » et visent à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé.

NOTES IMPORTANTES

- Veuillez compléter les 5 questions suivantes en utilisant les espaces définis. Seules les réponses inscrites dans les espaces définis seront jugées.
- Référez-vous à la grille d'évaluation jointe au formulaire afin de bien connaître les critères que les membres du jury utiliseront pour évaluer votre projet.
- Vous pouvez annexer du matériel d'appui (photos, affiches, coupures de journaux, livres, disques, etc.)
- Respectez la date limite, soit **le mercredi 20 novembre, à midi**, pour le dépôt du formulaire.

IDENTIFICATION

Nom :

Adresse :

Organisme ou entreprise :

Titre du projet (s'il y a lieu)

Courriel :

Téléphone :

DATE DE LA RÉALISATION DU PROJET

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE PROJET DANS UNE COURTE DESCRIPTION

PRÉSENTEZ-NOUS L'ASPECT PATRIMONIAL DE VOTRE PROJET

DÉMONTREZ-NOUS LA DIMENSION PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ. (ON ENTEND PAR DIMENSION PUBLIQUE, LE FAIT QUE LE PROJET A EU UNE VISIBILITÉ AUPRÈS D'UN GROUPE CIBLE OU DE LA POPULATION)

DONNEZ-NOUS DES EXEMPLES DE VOTRE IMPLICATION DANS LE MILIEU

Faites parvenir votre formulaire dûment complété **au plus tard le mercredi 20 novembre 2019, à midi**, à fdumont@rocherperce.qc.ca en mentionnant « Mémoires vivantes » dans l'objet ou par courrier à l'attention de M. Francis Dumont, MRC du Rocher-Percé, 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101, Chandler (Québec) G0C 1K0.

PRIX « MÉMOIRES VIVANTES »

GRILLE D'ÉVALUATION

Les prix « **MÉMOIRES VIVANTES** » se veulent une poursuite du projet « Pour ne pas en finir avec l'arrière-pays gaspésien » et visent à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (tous les critères doivent être respectés)

- Être un organisme sans but lucratif ou une entreprise privée dont le siège social ou la succursale se situe sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé ou un citoyen résident de la MRC du Rocher-Percé.
- Le projet présenté doit avoir une dimension publique au minimum sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé. (On entend par dimension publique, le fait que le projet a eu une visibilité auprès d'un groupe cible ou de la population)
- Le projet doit avoir été réalisé au cours des trois (3) dernières années.
- Le projet doit être en lien avec le patrimoine culturel matériel ou immatériel (voir définitions).

DÉFINITIONS

Le patrimoine culturel matériel comprend le patrimoine bâti, mobilier et archivistique à forte valeur historique et/ou artistique : immeubles, peintures, sculptures, monnaie, instruments de musique, manuscrits, photographies, films, enregistrements sonores...

Le patrimoine culturel immatériel est un ensemble de créations, de connaissances et de savoir-faire, de pratiques, de traditions populaires et d'arts encore vivants, ainsi que les instruments, objets et artefacts qui leur sont associés. Il est porté par la mémoire et transmis principalement de génération en génération par l'apprentissage, le témoignage ou par mimétisme.

TOUTES LES RÉPONSES INSCRITES SUR LE FORMULAIRE SERONT ÉVALUÉES À PARTIR DES CRITÈRES SUIVANTS :

PROJET /50

- Originalité
- Qualité de réalisation
- Effort quant à la conception, la recherche et la réalisation

PATRIMOINE /20

- Potentiel de transmission de l'élément patrimonial
- Authenticité de l'élément patrimonial

IMPLICATION DANS LE MILIEU /20

- Le porteur du projet présenté s'est-il investi dans les activités artistiques et/ou culturelles de la MRC ?
- Combien de personnes, organismes, villes, partenaires ont participé à la réalisation du projet ?

QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION DU DOSSIER /10

- Texte et compte rendu des réalisations et de l'implication de l'artiste
- Matériel d'appui (photos, livres, disques, etc.)

TOTAL /100

BONNE CHANCE À TOUS LES PARTICIPANTS !